

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 décembre 2019

Délibération CA_20191216_007

Marché de fourniture, de livraison et de prestations de réparation de pneumatiques pour le Département de l'Indre et le SDIS de l'Indre : constitution du groupement de commandes, approbation de la convention constitutive, approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la procédure.

VOTE : adopté à l'unanimité

2 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le projet de convention constitutive de groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS 36 pour la fourniture, la livraison et les prestations de réparation de pneumatiques ;

Vu le dossier de consultation des entreprises ;

DECIDE :

Article 1^{er}. - La constitution d'un groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS 36 pour la fourniture, la livraison et les prestations de réparation de pneumatiques est approuvé.

Article 2. - La convention constitutive de groupement de commandes entre le Département de l'Indre et le SDIS 36, pour la passation de ces marchés est approuvée et monsieur le président ou son représentants est autorisé à la signer.

Article 3. - Le dossier de consultation des entreprises et les avis d'appel public à la concurrence relatifs à ces marchés sont approuvés.

Article 4. - Le Département de l'Indre, coordonnateur du groupement de commandes, est autorisé à organiser la consultation des entreprises. La procédure d'appel d'offres ouvert est retenu.

Article 5. - En cas d'appel d'offres infructueux, le Département, coordonnateur, sera autorisé à engager un nouvel appel d'offres ouvert, dans l'hypothèse où le dossier de consultation ne serait pas modifié.

DESCOUT Serge